

Publié le 30 avril 2008

Pays de Lorient : la Sellor met le cap sur la mer

Le 5 avril dernier, la Sellor a ouvert au public la Cité de la Voile Eric Tabarly, le premier équipement français dédié à la voile et la plaisance moderne, dont elle s'est vue confier la gestion par la communauté d'agglomération du Pays de Lorient. Créée en 1989 par le District du Pays de Lorient pour la gestion de deux ports de plaisance, la Sellor gère aujourd'hui 18 équipements devenant ainsi l'acteur majeur du développement touristique du territoire.



Ludique et interactif, ce nouvel espace futuriste de 6 000 m² d'exposition, basé à Lorient, donne la part belle aux animations. Conçue avec l'aide des équipes de la Cité des sciences de La Villette, la Cité de la Voile permet d'expérimenter et de ressentir les sensations des plus grands navigateurs grâce à un simulateur et des manipulations techniques. L'ensemble du parcours se fait avec des témoignages sonores et visuels du célèbre navigateur Eric Tabarly dont les bateaux *Pen Duick* sont amarrés devant la Cité de la voile.

L'établissement a également pour vocation d'être un centre de ressources multimédia et d'actualité, un lieu d'activités pédagogiques, de colloques et de conférences pour les scolaires et les professionnels de la mer. Coût total de l'investissement : 21 millions d'€, financé par l'État et l'Europe (à hauteur de 5,2 millions chacun), la région (3 millions), le département (1,5 million) et la Communauté d'agglomération Cap l'Orient (5,5 millions). La Cité de la Voile Eric Tabarly espère accueillir plus de 100 000 visiteurs par an.

« La Société d'économie mixte Sellor a initialement été créée, en 1989, par le District du Pays de Lorient, pour la gestion de deux ports de plaisance. Par la suite, Cap l'Orient, la communauté d'agglomération du Pays de Lorient, actionnaire majoritaire à 76,4 % de la Sellor a décidé de développer davantage l'activité touristique et nous a confié, à la suite de plusieurs délégations de service public, la quasi-totalité des équipements de cette nature » raconte Thierry Fréchier, directeur général de la Sem.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Actuellement, la Sellor gère cinq différents pôles d'équipements, dont Cap l'Orient a financé les investissements. Il s'agit de six ports de plaisance, cinq espaces muséographiques, trois centres de loisirs nautiques, trois centres d'hébergements (un camping, une résidence hôtelière, des gîtes ruraux) et de la toute récente Cité de la Voile Eric Tabarly. Le budget global de la Sellor est de 7 millions d'€ dont 5 millions de recettes directes. « Si les ports dégagent régulièrement des excédents d'exploitation, les activités de la Sellor à caractère culturel requièrent des contributions d'équilibre de la part de la communauté d'agglomération » précise Thierry Fréchier.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2